



Accueil de Loisirs du Val d'Ardoux Calendrier d'inscription 2014

Où s'adresser ?

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

92 rue du Maréchal Foch
BP-27
45370 CLERY SAINT ANDRE
Tél: 02.38.45.19.46
Fax : 02.38.45.91.96
site : www.ccvaldardoux.fr
e-mail : alshccva@orange.fr



Centre de Loisirs du Val d'Ardoux

1012 rue de Chevenelles
45370 JOUY LE POTIER

Tél : 02 38 45 30 00
Fax : 02 38 45 30 30
e-mail : alshccva@orange.fr





Périodes de vacances scolaires	Périodes d'ouverture de l'ALSH	Périodes d'inscription
Toussaint	du lundi 21 au jeudi 31 octobre 2013	du lundi 16 au vendredi 27 septembre
Hiver	Du lundi 24 février au vendredi 7 mars 2014	Du lundi 20 au vendredi 31 janvier
Printemps	Du mardi 22 avril au vendredi 2 mai 2014	Du lundi 17 au vendredi 28 mars
Été	À partir lundi 7 juillet	Du lundi 5 au vendredi 23 mai

Renseignements pratiques




 Qui peut s'inscrire ?


 Les enfants scolarisés de 3 à 13 ans demeurant sur la Communauté de Communes du Val d'Ardox (CCVA). Pour les enfants de moins de 3 ans qui sont déjà scolarisés, l'inscription est possible sur présentation d'un certificat de scolarité.

 Où s'adresser ?



Deux possibilités selon votre situation :

 Si votre enfant n'est jamais venu à l'accueil de loisirs, vous pouvez retirer un dossier d'inscription vierge à la mairie de votre domicile, au bureau de la Communauté de Communes du Val d'Ardox ou le télécharger sur notre site www.ccvaldardoux.fr

 Si votre enfant a participé à l'accueil de loisirs, il s'agit d'une réinscription, la procédure est alors allégée :


- ✓ Pour la première inscription de l'année civile, vous devez demander votre fiche enfant à l'adresse suivante : alshccva@orange.fr ou au bureau de la Communauté de Communes du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h. Ce document est nominatif et pré-rempli. Il vous appartiendra alors de le vérifier et le modifier le cas échéant.
- ✓ Pour les autres inscriptions de l'année, vous pouvez retirer un dossier de réinscription au bureau de la Communauté de Communes du Val d'Ardox ou le télécharger sur notre site www.ccvaldardoux.fr



Communauté de Communes du Val d'Ardox (c.c.v.a.)


92 rue du Maréchal Foch BP-27

45370 CLERY SAINT ANDRE


 02.38.45.19.46.

 www.ccvaldardoux.fr



 Quelles sont les modalités d'inscriptions ?

- ✓ Un dossier doit être rempli obligatoirement par les familles et envoyé au bureau de la Communauté de Communes avant la date de clôture des inscriptions. Il comporte une fiche enfant à compléter, une fiche période et une fiche sanitaire (une par enfant à renouveler chaque début d'année civile)
- ✓ Les inscriptions se font à la semaine complète.
- ✓ Le paiement, par chèque bancaire ou chèque ANCV, est à joindre au dossier d'inscription (en cas de désistement ce paiement ne sera pas remboursé. Seules les absences justifiées par un certificat médical, présenté dans les 48h suivant le premier jour d'absence sont prises en compte).
- ✓ Aucune inscription ne sera possible en cas de dossier incomplet.

 Où se trouve le centre ?

Centre de Loisirs du Val d'Ardox

1012 rue de Chevenelles

45370 JOUY LE POTIER

Tel : 02.38.45.30.00.



**LE CENTRE N'EST OUVERT QUE PENDANT LES VACANCES
SCOLAIRES, EN DEHORS DE CES PÉRIODES MERCI DE
CONTACTER LA CCVA.**